

Participants : Gaëlle Paulin – Sophie Marcucci
Didier Robert – Laurent Mercier – Jean-Marc Lefebvre – Jérémy Lull – Martin de Corbier
– Charles Le Billan – Jean Poncharal

Prochaine Réunion le :
15-02-2022

Objet – Sujet Traité

Responsable

Délai

La réunion, ouverte à tous, s'est déroulée en présence de 9 participants, selon l'ordre du jour suivant :

- Information Diverses
- Baromètre des Villes Cyclables
- Relations avec la Municipalité
- Questions diverses

Information Diverses : Assemblée Générale

L'AG aura bien lieu en présentiel le 15 mars 2022

Informations Diverses : Adhésions

Il est nécessaire que chacun des membres de BVC soit un ambassadeur de nos actions et incite le plus grand nombre possible à nous rejoindre.

Le nombre d'adhérents est aussi notre force.

Baromètre des Villes Cyclables

Les résultats complets seront diffusés par la FUB le 10 février 2022, mais déjà les premiers retours Qualitatifs nous ont été fournis

- Points à améliorer
- Points en Progrès
- Stationnements
- Commentaires libres

Retrouvez ces informations sur le site :

<https://www.brivevillecyclable.org/pratiquer-le-v%C3%A9lo/barom%C3%A8tre-des-villes-cyclables/barom%C3%A8tre-2021/>

Les Commentaires libres ont été étudiés après la réunion

Points à Améliorer

- Pas de surprise, ce sont ceux qui étaient déjà recensés par BVC et qui font l'objet du Plan VPN00 que les Services Techniques mettent en place, en concertation avec BVC.
- Néanmoins, en plus, le tour de la première ceinture semble poser problème surtout dans sa partie sud et ouest

<p>Points en progrès</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La totalité de la Voie Verte ▪ Les zones 30 (comme un progrès pour les cyclistes au quotidien) ▪ La voie Piétons / Cyclistes avenue J&B Chirac ▪ Allard – Melitopol – Romain Rolland 		
<p>Les Stationnements souhaités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Place du 14 juillet ▪ Gare ▪ Abord des Lycées (Cabanis – Veil – Bossuet) ▪ 3 Provinces ▪ Stadium (et avenue Léo Lagrange) ▪ Place Thiers (Halle – Poste) 		
<p>Commentaires libres</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte demande que le Plan – qui n'est pas très connu – soit mis en œuvre pour assurer la continuité cycliste ▪ Réserves sur les Zones 30 par manque de connaissance des règles (ex : dangereux car les automobilistes ne respectent pas le code de la route) ▪ Communication justement sur ces règles de Circulation Urbaine (Automobilistes – Cyclistes – Piétons) ▪ Sanction si ces règles ne sont pas respectées ▪ Marquages au sol avec une peinture « qui tienne » ▪ État des chaussées 		
<p>Relations avec la Mairie</p> <p>Une entrevue pour mettre en place les points à étudier a été programmée le 19/01/2022</p> <p><i>Les points noirs VPN01-01 à VPN01-17 de la deuxième ceinture seront traités cette année 2022</i></p> <p><i>Voir site</i></p> <p>https://www.brivevillecyclable.org/pages-en-lien/plan-d-actions/</p> <p><i>Des plans seront fournis et discutés avec BVC</i></p>		
<p>- Contrôle de fermeture de la deuxième porte. - Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h00.</p>	Didier	S03